

**REPUBLIQUE DU TCHAD**

-----  
**CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION**

-----  
**PRESIDENCE DU CONSEIL**

-----  
**PRIMATURE**

-----  
**MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE**

-----  
**SECRETARIAT GENERAL**

-----  
**COMITE CHARGE D'ELABORER LE PROJET  
DE CREATION D'UNE ECOLE SUPERIEURE DES  
MINES ET DE L'INDUSTRIE A FAYA-LARGEAU**



*Unité-Travail-Progress*  
-----

## **TERME DE REFERENCES**

# **PROJET DE CREATION DE L'ECOLE SUPERIEURE DES MINES ET DE L'INDUSTRIE A FAYA-LARGEAU DANS LA PROVINCE DU BORKOU**

**PAR LE COMITE TECHNIQUE**

*Mars 2022*

## Sommaire

<b>I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION .....</b>	<b>2</b>
<b>II- OBJECTIFS.....</b>	<b>3</b>
<b>II.1- Objectif global.....</b>	<b>3</b>
<b>II.2- Objectifs spécifiques .....</b>	<b>3</b>
<b>III- RESULTATS ATTENDUS .....</b>	<b>3</b>
<b>IV- PROFIL DE L'ECOLE A CREER.....</b>	<b>4</b>
<b>V- METHOLOGIE DE TRAVAIL DU COMITE .....</b>	<b>5</b>
<b>VI- CAHIERS DE CHARGE DES SOUS-COMMISSIONS.....</b>	<b>6</b>
<b>VII- CHRONOGRAMME DES ACTIVITES .....</b>	<b>0</b>

## I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la politique du Gouvernement en matière de l'éducation et de la formation des jeunes dans les domaines techniques, le défunt Président de la République du Tchad, le Maréchal IDRIS DEBY ITNO, a fait une promesse à la population de la Province du Borkou, de la création d'une ECOLE SUPERIEURE DES MINES ET DE L'INDUSTRIE, lors de sa tournée en 2021 dans ladite Province. Les plus hautes autorités actuelles du Conseil Militaire de Transition, voulant réaliser cette promesse ont donné leur accord pour la réalisation immédiate de cette école.

En plus de cette considération politique, il n'est plus un secret pour personne que le nombre des sociétés nationale et étrangère qui remuent nos sols et sous-sols pour l'exploration ou l'exploitation des ressources minérales diverses augmente d'année en année. Or l'expérience a souvent démontré qu'après l'exploitation, les sociétés minières laissent derrière elles un paysage dévasté, des sols et même des réseaux hydrographiques perturbés, un écosystème en ruine, ... Des diagnostics ont aussi mis à nu un manque criard des cadres compétents dans le domaine des mines et de l'industrie pouvant apporter leurs expertises techniques à ces sociétés pour la gestion rationnelle des sites miniers. C'est au cœur de tous ces paradigmes et au regard des enjeux et des impérieuses nécessités que la création de cette école trouve toute sa justification.

C'est à cet effet que le Ministère des Infrastructure et de Désenclavement en sa qualité de maitre d'exécution de ce projet a reçu la mission d'exécution du projet avec les Départements ministériels bénéficiaires (Ministère des Mines et de la Géologie, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Ministère du Commerce et de l'Industrie et le Ministère des Finances et du Budget) pour sa mise en œuvre.

Le Gouvernement a confié au Ministère en charge des Mines de mettre en place un Comité pour l'élaboration du projet de création de cette école.

Ce comité a été mis en place par arrêté N° 022/PCMT/PMT/MMG/SG/2022 du 27 janvier 2022 et est chargé de :

- 1- Elaborer le projet de Loi créant l'ECOLE SUPERIEURE DES MINES ET DE L'INDUSTRIE (ESMI) à Faya-Largeau dans le Province de Borkou ;
- 2- Elaborer les textes de fonctionnement et d'organisation de ESMI ;
- 3- Concevoir les infrastructures et équipements.

## **II- OBJECTIFS**

### **II.1- Objectif global**

L'objectif principal de ce projet est la création d'une Ecole Supérieure des Mines et de l'Industrie pouvant ouvrir des nouvelles débouchées à la jeunesse tchadienne et à la Sous-Région.

### **II.2- Objectifs spécifiques**

Spécifiquement, la création de cette école visera à :

- Comblen les insuffisances en termes de qualité de formation dans les domaines de Mines et de l'Industrie ;
- Offrir aux sociétés de recherches et/ou d'exploitations des ressources minières du pays des mains d'œuvre diversifiées, de qualité et de proximité ;
- Résorber le chômage des jeunes diplômés en mettant à leur disposition des formations pratiques en adéquation avec le milieu professionnel ;
- Assurer la formation initiale d'ingénieurs et de techniciens supérieurs ;
- Assurer la formation continue et le perfectionnement des cadres en activité ;
- Développer la recherche appliquée, réaliser des prestations et des consultations.

## **III- RESULTATS ATTENDUS**

Au terme de ce travail, les résultats suivants seront attendus :

- Une proposition du projet de Loi portant création de l'Ecole Supérieure des Mines et de l'Industrie dans la Province du Borkou ;
- Un projet de texte détaillé qui présentera la structure et le fonctionnement de l'école ;

- Une description théorique de la qualité des infrastructures et des équipements nécessaires pour cette école.

#### IV- PROFIL DE L'ECOLE A CREER

L'école formera dans le domaine des mines et de l'industrie et aura une capacité d'accueil de six cent (600) étudiants dont le critère de recrutement sera fixé par les textes réglementaires qui seront rédigés. Elle comprendra trois (03) Départements qui seront dotés d'un programme ou d'un plan de formation en adéquation avec les exigences de l'heure.

Les Départements suivants sont proposés :

- **Sciences et Technologies de l'industrie** regrouperont les filières :
  - ✓ Génie Informatique ;
  - ✓ Industrialisation et transformation des minerais ;
  - ✓ Procédées d'extraction des métaux précieux ;
- **Mines-Minéralurgie-Géologie** regrouperont les filières :
  - ✓ Géologie appliquée ;
  - ✓ Génie minier ;
  - ✓ Procédées de traitement des minerais.
- **Sciences de l'Environnement** regrouperont les filières :
  - ✓ Sciences de l'eau ;
  - ✓ Sciences écologiques ;
  - ✓ Environnement minier.

Chaque Département sera accompagné des laboratoires d'analyses ou de recherche.

Les infrastructures comprendront :

##### A- Département des Sciences et Technologies de l'Industrie

- ✓ Salles de classes et bureaux
- ✓ Laboratoires : de métrologie ; d'essais hydrauliques ; d'électronique ; d'informatique industrielle et de micrographie
- ✓ Centre de calcul;
- ✓ Magasin;

##### B- Mines-Minéralurgie-Géologie

- ✓ Salles de classes et bureaux ;

- ✓ Laboratoires de : Métallographie ; Géotechnique ; Microscopie ; Photographie ; Confection des lames minces et sections polies ; Carothèque ; de Chimie.
- ✓ Hall des préparations mécaniques des échantillons ;
- ✓ Hall de traitement physique des minerais ;
- ✓ Magasin.

#### **C- Sciences de l'Environnement**

- ✓ Salles de classes et bureaux ;
- ✓ Laboratoires : de chimie ; de mesure physique ; de flottation ;
- ✓ Magasin de stockage;

#### **D- Autres**

- ✓ Amphitheatres;
- ✓ Bibliothèque;
- ✓ Salle des conférences;
- ✓ Restaurant;
- ✓ Château d'eau;
- ✓ Logements (Etudiants et Enseignants);
- ✓ Terrains (Football, Basket-ball, Hand-ball, Volley-ball);
- ✓ Salle des arts martiaux;
- ✓ Toilettes;
- ✓ Parking.

### **V- METHOLOGIE DE TRAVAIL DU COMITE**

Pour mener à bien cette activité, le comité a été organisé en sous-commission et a adopté la méthodologie axée sur trois (03) points à savoir :

- La collecte des données et des textes des écoles similaires pour servir d'exemple à l'élaboration des documents ;
- Une mission de descente sur le terrain pour une prise de contact, d'information et de sensibilisation afin d'impliquer les acteurs locaux (Associations, entreprises intéressées, organisations professionnelles, les experts des administrations publiques, les hommes politiques de la région) dans le processus de la mise en place de cette école ;

- L'organisation d'un atelier de validation des documents afin de recueillir les avis des cadres publics comme privées dans le but d'amender lesdits documents.

## VI- CAHIERS DE CHARGE DES SOUS-COMMISSIONS

Afin de vite avancer dans ce projet, le comité a mis en place trois (3) sous-commissions et a défini à chacune une feuille de route à savoir :

### **Sous-commission chargée d'élaboration de Loi portant création de l'Ecole Supérieure des Mines et de l'Industrie :**

Elle s'occupera de l'aspect juridique et aura pour mission de mettre en place et d'assurer la cohérence globale des orientations du comité technique, tant sur les aspects académiques, de gouvernance que d'innovation. Des propositions des textes de créations seront présentés au comité technique.

### **Sous- commission chargée d'élaboration des textes de fonctionnement et d'organisation de l'Ecole Supérieure des Mines et de l'Industrie :**

Elle organisera ces activités, en particulier l'élaboration des textes qui régissent le fonctionnement de l'école et des contenus des formations par :

- L'identification et analyse des besoins ;
- Les textes de fonctionnement de l'école ;
- La préparation et approbation des documents requis ;
- Le plan de recrutement.

Quant à la gouvernance de cette école, une proposition des organes est aussi attendue sous le plan suivant :

- Un organe délibérant : Le Conseil d'Administration ;
- Un organe consultatif : Le Conseil Scientifique ;
- Des organes exécutifs : Le Président du Conseil d'Administration et le Directeur Général.

### **Sous-commission chargée des Infrastructures et Equipements :**

Elle élaborera le plan architectural et de construction des établissements. Ensuite elle proposera les équipements adéquats pour chaque Département en fonction de ses besoins et aussi les ouvrages annexes en ayant à l'idée une projection dans le temps.

Pour ce faire, une description des stratégies pouvant conduire à réaliser cette composante pourra être proposée. Par exemple l'organisation d'un concours d'architecture ou le lancement d'un avis d'appel d'offre.

## VII- CHRONOGRAMME DES ACTIVITES

<b>Périodes</b> <b>Activités</b>	<b>Période 1</b> Du 1 <sup>er</sup> - 28 mars	<b>Période 2</b> Du 29 mars-04 avril	<b>Période 3</b> Du 05-11 avril	<b>Période 4</b> Du 12-18 avril	<b>Période 5</b> Du 19-25 avril	<b>Période 6</b> Du 26avril-02 mai
<b>Collectes et analyses des données</b>						
<b>Rédaction des documents par le Comité et les sous-commissions</b>						
<b>Mission de descente sur le terrain</b>						
<b>Production du rapport des travaux du Comité</b>						
<b>Atelier de validation du rapport produit par le comité</b>						
<b>Dépôt du rapport final des activités du comité</b>						